



### La classe préscolaire pour les enfants de six ans en Suède: une passerelle entre la petite enfance et l'école obligatoire

*Depuis les années 1990, la Suède procède à des réformes afin de parvenir à une véritable intégration du système éducatif, qui englobe la petite enfance, le primaire et l'enseignement secondaire<sup>1</sup>. En vertu de l'une de ces réformes, à partir de 1998 les enfants de six ans, qui relevaient jusque-là du système préscolaire, ont été rattachés au système scolaire obligatoire<sup>2</sup> par le biais d'une classe préscolaire. Pour connaître les raisons d'un tel transfert, Yoshie Kaga, du Siège de l'UNESCO à Paris, s'est entretenue avec le professeur Inge Johansson, de l'Institut de l'éducation de Stockholm. Elle présente ici quelques extraits de cet entretien.*

*On commencera par une brève présentation des services de la petite enfance en Suède : le Ministère de l'éducation est chargé des activités relatives à la petite enfance (enfants âgés de un à cinq ans)<sup>3</sup>. La participation à ces activités est facultative et payante. Les frais sont réglementés, les familles à revenus modestes en sont exonérées et, dans tous les cas, ils ne peuvent excéder 9 % environ des coûts réels. Près de 80 % des enfants de la classe d'âge concernée prennent part aux activités préscolaires, essentiellement dans les établissements préscolaires (90 % environ)<sup>4</sup>. La plupart des établissements préscolaires sont gérés par les municipalités, 5 % d'entre eux environ étant administrés par des organismes privés. La classe préscolaire accueille les enfants de six ans et elle est gratuite. Bien que facultative, elle est intégrée au système de scolarité obligatoire. Près de 96 % des enfants de six ans fréquentent les classes préscolaires. La scolarité est obligatoire entre sept et 16 ans. Entre six et neuf ans, outre la classe préscolaire et l'école obligatoire, les enfants fréquentent en général des centres de loisirs<sup>5</sup>.*

**Kaga :** Avant 1998, les enfants de un à six ans participaient aux activités préscolaires et commençaient l'école obligatoire à l'âge de sept ans. Pourquoi avoir transféré les enfants de six ans du préscolaire au système scolaire obligatoire ?

**Johansson :** On s'est interrogé à l'époque pour savoir s'il fallait abaisser l'âge de la scolarisation à six ans. Les partisans de cette mesure avançaient que sept ans était un âge relativement avancé pour commencer l'école obligatoire et que les enfants suédois devaient pouvoir être scolarisés dès l'âge de six ans, comme dans les pays voisins.

<sup>1</sup> L'une des principales réformes a consisté, en 1996, à transférer la tutelle des services de la petite enfance (activités préscolaires pour les enfants de un à six ans et prise en charge des enfants scolarisés de sept à 12 ans) du Ministère de la santé et des affaires sociales à celui de l'éducation et de la science. Voir Choi, 2002, Intégrer la Petite Enfance à l'éducation : Le cas de la Suède, Note de l'UNESCO sur la Politique de la Petite Enfance, n° 3, mai 2002.

<sup>2</sup> Dans la présente Note, l'expression « école obligatoire » désigne l'enseignement primaire.

<sup>3</sup> Avant leur premier anniversaire, les enfants sont généralement pris en charge à leur domicile par leurs parents, qui bénéficient de 480 jours de congé parental rémunéré.

<sup>4</sup> Les activités préscolaires sont également proposées dans des crèches familiales (où les enfants sont pris en charge au domicile de l'un des puériculteurs) ainsi que dans des établissements préscolaires ouverts (qui proposent des activités à temps partiel pour les parents qui ne travaillent pas et les enfants).

<sup>5</sup> Les centres de loisirs accueillent les enfants après l'école et pendant les vacances.

**K :** Des vues divergentes ont-elles été exprimées ?

**J :** Dans le camp opposé, on considérait que l'abaissement de l'âge de la scolarisation revenait à priver les enfants d'une partie de leur enfance, qui est considérée comme l'âge d'or dans notre pays. Ils craignaient qu'une scolarisation à six ans n'ait un impact négatif sur les enfants.

**K :** La classe préscolaire a donc représenté un compromis : il n'était pas question d'abaisser officiellement l'âge de la scolarisation mais de rattacher les enfants de six ans au système éducatif, sans les obliger pour autant à suivre une scolarité obligatoire.

**J :** C'est exact. Au début des années 1990, la Suède a connu une crise économique qui l'a contrainte à opérer des réductions dans les services publics. Le système préscolaire, service public fonctionnant toute la journée, s'avérait plus onéreux pour les pouvoirs publics que l'école obligatoire, qui n'est ouverte que quelques heures par jour. Le rattachement des enfants de six ans au système scolaire obligatoire obéissait donc également à des motivations d'ordre économique.

**K :** Je vois. La classe préscolaire offrait donc un moyen de concilier des positions divergentes concernant l'âge de la scolarisation et ses conséquences sur le plan pédagogique, tout en tenant compte de la situation économique particulière à ce moment-là.

**J :** Exactement.

**K :** Maintenant que les enfants de six ans fréquentent la classe préscolaire au sein du système éducatif, leurs activités vont-elles prendre une forme plus scolaire ?

**J :** La classe préscolaire est censée utiliser des approches pédagogiques inspirées à la fois des pratiques préscolaires et des pratiques scolaires, tout en gardant comme objectif général l'épanouissement global de l'enfant. Elle est conçue comme une passerelle entre deux cultures bien distinctes - l'éducation préscolaire et l'école obligatoire - qu'elle intègre à parts égales, tout en permettant aux enfants d'effectuer une transition en douceur entre ces deux niveaux.

**K :** Quelles mesures clés permettent de garantir que la classe préscolaire soit une véritable passerelle ?

**J :** En premier lieu, la continuité entre le préscolaire, les classes préscolaires et la scolarité obligatoire est favorisée par le curriculum national préscolaire Lpfö 98 (2001) ainsi que par le programme national d'enseignement scolaire Lpo 94 (1998), qui guide les classes préscolaires, l'enseignement primaire et les centres de loisirs. Ces programmes reposent sur un socle commun de valeurs, d'apprentissages et de connaissances fondamentaux. Ils insistent en outre sur l'importance de la coopération entre les établissements préscolaires, les classes préscolaires, les écoles primaires et les centres de loisirs afin de favoriser le développement de l'enfant dans toutes ses dimensions et de privilégier la continuité de l'apprentissage.

**K :** Pourriez-vous décrire de manière plus concrète la forme que prend la coopération entre ces différents établissements ?

**J :** Elle passe essentiellement par un travail d'équipe entre les enseignants du préscolaire, ceux du primaire et les éducateurs intervenant dans le domaine des loisirs<sup>6</sup>. Dans les classes préscolaires, par exemple, ces trois types de professionnels réunis au sein d'une équipe évaluent leur travail et conçoivent un

<sup>6</sup> Ces éducateurs spécialisés travaillent essentiellement dans les centres de loisirs.

plan spécifique pour chaque enfant. Ils conseillent le reste de l'équipe en fonction de leurs spécialisations et utilisent cette structure collective pour échanger leurs expériences, expliquer en détail leur travail pédagogique et l'améliorer.

**K :** Étant donné leurs spécialisations propres, les enseignants du préscolaire, ceux du primaire et les éducateurs des centres de loisirs peuvent-ils coopérer de manière équilibrée ?

**J :** Oui. Le secret réside dans la nouvelle formation des enseignants. En 2001, la Suède a procédé à la réforme du système de formation des enseignants, le but étant que la formation et les qualifications des enseignants du préscolaire, des enseignants du primaire et des éducateurs des centres de loisirs soient régies par un dispositif unique<sup>7</sup>.

**K :** Ces professionnels ont donc désormais un cadre de formation et de qualification commun ?

**J :** Oui. Ils suivent tous une formation d'au moins trois ans et demi<sup>8</sup>. La première année consiste en un tronc commun qui regroupe des connaissances revêtant une importance pour tous les enseignants, quelle que soit la spécialisation qu'ils choisiront par la suite<sup>9</sup>.

**K :** Ce dispositif commun de formation et de qualification garantit donc que, quelle que soit l'institution dans laquelle ils exercent, les professionnels partagent une même conception des pédagogies qui correspondent aux différents stades de développement de l'enfant ?

**J :** Oui. En outre, ils ont ainsi une identité professionnelle commune, ce qui favorise un travail d'équipe équilibré entre eux.

**K :** En quoi diffère la journée d'un enfant selon qu'il fréquente un établissement préscolaire, une classe préscolaire ou une école primaire ?

**J :** Entre un et cinq ans, l'enfant passe la journée entière dans un établissement préscolaire. Il travaille à son propre rythme et bénéficie de multiples possibilités de participer à des jeux libres, à des projets thématiques et à des activités de plein air. À six ans, il fréquente la classe préscolaire le matin seulement et prend part à des activités plus structurées permettant l'apprentissage de compétences de base (comme la lecture et le calcul). L'après-midi se passe généralement au centre de loisirs, qui propose des activités libres, ludiques et modulables. Après sept ans, dans le cadre de la scolarité obligatoire, l'enfant est de plus en plus astreint à un apprentissage structuré. Dans les petites classes, les enfants vont à l'école cinq heures par jour et passent le reste de la journée dans les centres de loisirs.

**K :** L'apprentissage de l'enfant procède donc par étapes progressives du préscolaire à l'école obligatoire. Pour favoriser une transition en douceur, la réforme a-t-elle introduit des mesures visant à rendre l'école obligatoire plus semblable au préscolaire et vice-versa ?

**J :** Mis à part les programmes d'enseignement et la formation des enseignants, aucune mesure spécifique n'a été adoptée sur ce point. Il convient sans doute de noter toutefois que, lorsqu'il a annoncé l'intégration, le Premier Ministre de l'époque, Göran Persson, a déclaré que le préscolaire devrait avoir une influence sur les premières années au moins de l'enseignement obligatoire.

**K :** Il a donc donné son feu vert politique à l'introduction de la pédagogie de la petite enfance dans le primaire.

**J :** Oui. Et les efforts faits pour appliquer cette orientation sont bien visibles. Une récente évaluation des réformes de l'éducation montre cependant que, dans la classe préscolaire, les

codes scolaires sont plus perceptibles que ceux du préscolaire. On peut citer à titre indicatif : un enseignement davantage axé sur les matières et sur les compétences ; l'importance accordée aux résultats ; l'organisation traditionnelle de la salle de classe et, enfin, des méthodes qui ne tiennent pas compte du fait que l'enfant de six ans a besoin d'avoir des activités physiques (distinctes du travail pédagogique) qui privilégient le jeu, l'art et l'expérimentation et qui soient organisées de manière flexible, en fonction du rythme propre de l'enfant et de ses centres d'intérêt.

**K :** Ce phénomène n'est pas propre à la Suède. Les autres pays qui tentent d'établir un lien systémique entre le préscolaire et l'école obligatoire se heurtent eux aussi à des problèmes similaires. À votre avis, dans le cas de la Suède, cela est-il imputable à un déséquilibre intrinsèque entre les cultures préscolaires et scolaires ou à l'échec relatif des mesures visant à empêcher la « scolarisation » ?

**J :** La première supposition est la bonne. N'oubliez pas que le système éducatif obligatoire suédois existe depuis 164 ans et que son développement a été étroitement lié aux grands bouleversements de la société suédoise. Le préscolaire, en revanche, n'existe que depuis 60 ans. Il est donc compréhensible que l'école obligatoire occupe une place prépondérante dans la société d'aujourd'hui, ce qui, inévitablement, a des répercussions sur les réformes telles que celle de 1998, et leurs résultats.

**K :** Que peut-on faire pour rétablir l'équilibre ?

**J :** Un effort délibéré est nécessaire pour soutenir la culture préscolaire, plus jeune et plus fragile, afin d'éviter sa marginalisation par la culture dominante de l'école obligatoire au sein du système intégré.

**K :** Quels sont les enseignements de l'expérience suédoise que vous aimeriez mettre en avant ?

**J :** En premier lieu, notre système repose largement sur la compétence professionnelle. Le travail d'équipe s'appuie nécessairement sur des professionnels qui apportent leurs propres compétences et qui peuvent travailler dans un esprit constructif avec savoir-faire et souplesse au sein d'une équipe. Deuxièmement, les programmes d'enseignement et la formation des enseignants ont évolué simultanément, ce qui a grandement contribué à axer les contenus éducatifs sur les objectifs de la réforme tout en favorisant la continuité entre les différents services à l'enfance.

Yoshie Kaga  
Division de l'éducation de base  
UNESCO, Paris

\*\*\*\*\*

<sup>7</sup> Pour plus d'informations sur la formation des enseignants en Suède, voir *Children in Europe*, septembre 2003.

<sup>8</sup> Pour ceux qui veulent se spécialiser dans les dernières années de la scolarité obligatoire (enfants de 14 à 16 ans) ou travailler avec des enfants plus âgés (de 16 à 19 ans), la formation dure quatre ans.

<sup>9</sup> Ces connaissances englobent les notions relatives à l'enfance (le développement, la pédagogie et les besoins spéciaux chez l'enfant et l'adolescent) et les études interdisciplinaires (comme la philosophie, l'éthique, la psychologie).

Pour d'autres numéros de cette série, veuillez cliquer sur :  
<http://www.unesco.org/education/earlychildhood/brief>  
Pour adresser vos commentaires et demandes de renseignements, veuillez contacter la Division de l'éducation de base, UNESCO  
7, place de Fontenoy, 75352 PARIS 07 SP, France  
☎ 33 1 45 68 08 12, fax: 33 1 45 68 56 26, earlychildhood@unesco.org